



SI VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS :

Contactez les référents :

Site ALLIER : **Chantal BALANDREAU**

☎ 04 70 35 36 03

balandreau.chantal@auvergne.msa.fr

Site CANTAL : **Isabelle ROMIEU-CLAVILIER**

☎ 04 71 64 49 02

romieu-clavier.isabelle@auvergne.msa.fr

Site HAUTE-LOIRE : **Véronique MOUCHET**

☎ 04 71 07 15 41

mouchet.veronique@auvergne.msa.fr

Site PUY-DE-DOME : **Chantal BRETTE**

☎ 04 73 43 75 31

brette.chantal@auvergne.msa.fr

Responsable du projet : **Patrice BOGROS** (Site ALLIER)

MSA Auvergne

www.msa-auvergne.fr

Site Allier

20 av. Meunier
03011 Moulins cedex

Site Haute-Loire

11 bd Président Bertrand
43005 Le Puy-en-Velay cedex

Site Cantal

9 rue Jean de Bonnefon
15011 Aurillac cedex

Site Puy-de-Dôme

75 bd François Mitterrand
63041 Clermont Ferrand cedex 1

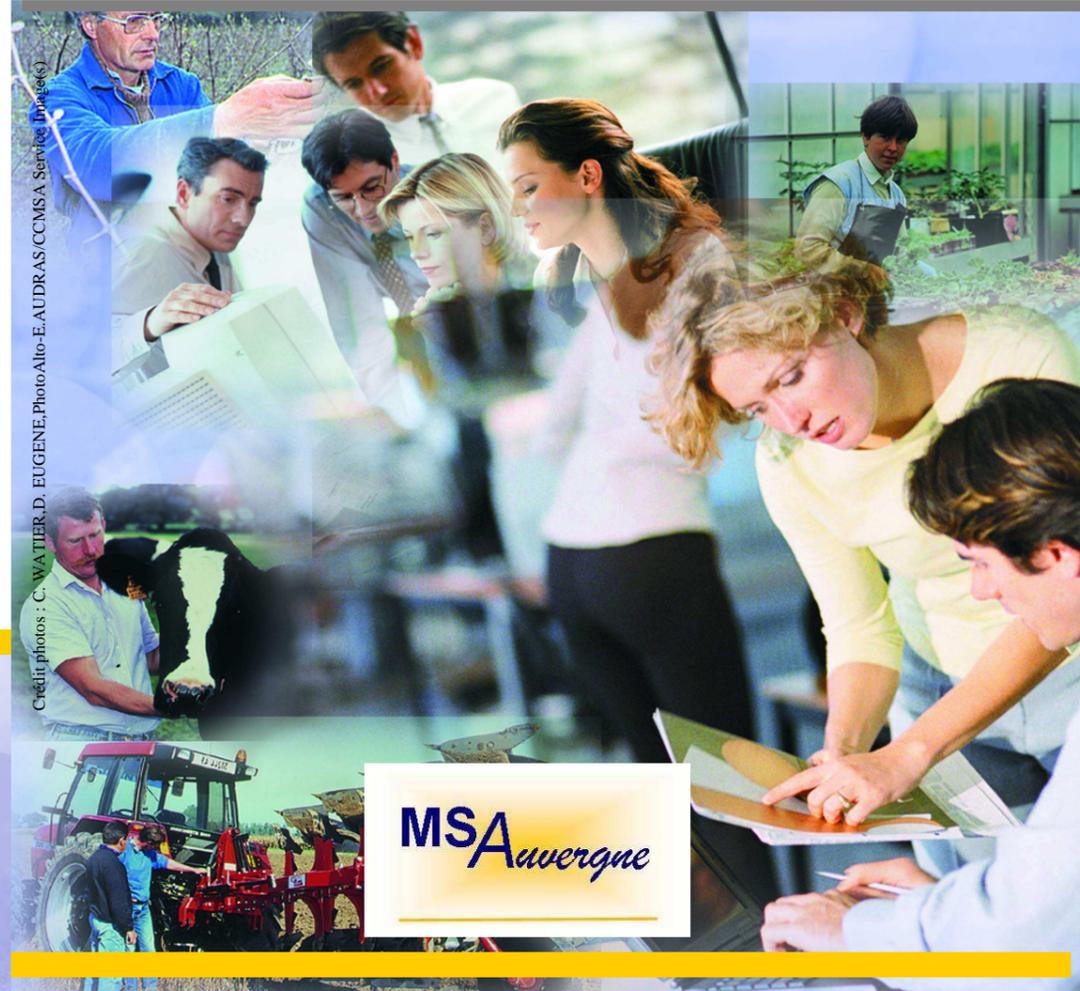
L'essentiel
et plus encore



santé
famille
retraite
services

Année 2009

INNOVATION SOCIALE :
**La MSA soutient vos projets
pour dynamiser le milieu rural**



MSA
Auvergne

La MSA Auvergne lance sur l'année 2009, un appel à projets ouvert à tous.

Vous avez, depuis longtemps, une idée novatrice ?
Vous manquez de moyens pour la réaliser ? La MSA Auvergne peut
vous aider à concrétiser votre projet pour dynamiser le milieu rural...

QUELS TYPES DE PROJETS SONT CONCERNÉS ?

La MSA Auvergne s'intéresse aux projets en milieu rural qui :

- ⇒ apportent des réponses à des besoins ou problèmes sociaux collectifs ou individuels,
- ⇒ mettent en place des dispositifs nouveaux qui répondent à des besoins spécifiques,
- ⇒ étendent, développent ou copient des bonnes pratiques qui ont déjà fait leur preuve...

QUI PEUT PARTICIPER ?

Vous pouvez prétendre à une dotation de la MSA Auvergne si :

- ⇒ Vous êtes un groupe, une association...
- ⇒ Vous avez un projet concernant un public ciblé sur un territoire donné avec des objectifs clairement définis,
- ⇒ vous avez évalué les moyens nécessaires à sa réalisation, y compris financiers.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

Un dossier de candidature doit être impérativement
déposé auprès de la MSA Auvergne.

Un modèle est à votre disposition auprès
des référents ou téléchargeable sur le site Internet

www.msa-auvergne.fr

Chaque dossier fera l'objet, avant son dépôt,
d'une rencontre avec le référent sur le département concerné
(voir liste des référents au verso).

Date limite de dépôt des dossiers : Jeudi 15 octobre 2009

SÉLECTION DES PROJETS

Les dossiers seront présentés devant un comité régional qui
sélectionnera les projets les plus intéressants en terme d'innovation
sociale.

Ce comité attribuera des dotations financières pour aider à leur
concrétisation.

La MSA Auvergne se réserve le droit de vérifier la conformité des
projets.

La remise des dotations aura lieu le 18 décembre 2009.

